

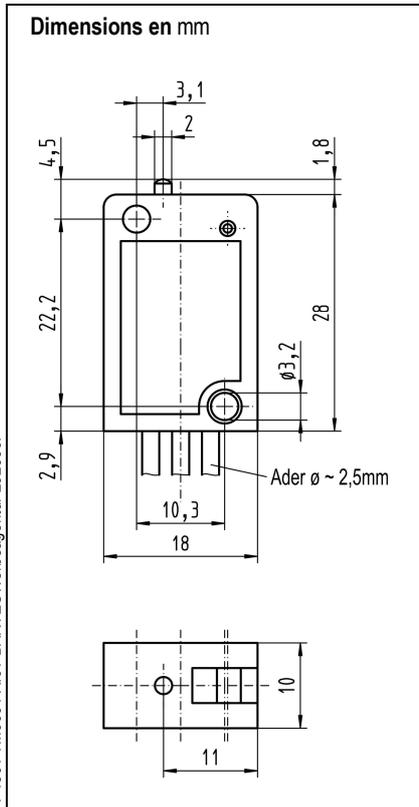


Descriptif

Des microrupteurs encastrables sont utilisés partout où il y a peu de place disponible pour des éléments de commutation protégés contre les risques d'explosions. Ces commutateurs conviennent particulièrement pour l'utilisation dans des clapets, thermostats, pressostats, positionneurs, appareils de mesure de niveau de remplissage et de commutation. Les microrupteurs encastrables sont équipés de brins moulés pour le branchement électrique.

En standard, le commutateur est muni de contacts en argent fin. Des contacts en argent fin doré sont disponibles pour des tensions et courant particulièrement faibles.

La longueur de tuyau de branchement est variable.



Microrupteur encastrable avec actionneur

Protection Ex

Identification

II 2G Ex d IIC
I M2 Ex d I
Ex d IIC

0044

Attestations de contrôle

PTB 98 ATEX 1033 U
IECEx PTB 09.0032U

Température ambiante

-20 °C à +40 °C

Homologué pour les zones

1 et 2

Intensité maximale admissible

Max. 5 A
(en fonction du matériau de contact
et de la section du câble)

Caractéristiques techniques

Tension / courant nominal

AC 250 V, 5 A
DC 250 V, 0,25 A

Type de protection

IP 54 (EN 60529)

Contacts

1 contact à ouverture ou 1 contact à fermeture ou 1 inverseur avec même potentiel

Couples de serrage

Vis de fixation : max. 0,6 Nm

Fréquence de commutation

max. 1000 / h

Force d'actionnement de commutation

max. 1,4 N

Force de recul

min. 0,25 N

Courses de commutation

Course d'avance VLW : 0,5 à 1,0 mm
Course par inertie NLW : min. 0,2 mm
Course de retour RLW : ~ 0,55 mm
Différence de course DW : max. 0,13 mm
Course au ralenti LLW : ~ 0,5 mm

Longévité

Mécanique : > 2 x 10⁶ commutations
Electrique : en fonction de la sollicitation

Matériau du boîtier

Duroplast

Poussoir / actionneur supplémentaire

Acier inoxydable

Branchement électrique

Voir fiche de données

Remarques en matière de sécurité

Le microrupteur encastrable doit être utilisé uniquement dans la plage de températures indiquée.

Une installation erronée et non protégée peut provoquer des dysfonctionnements resp. la protection Ex peut être perdue.

Le branchement et le montage / démontage du microrupteur encastrable doit être effectué par du personnel spécialisé, autorisé et formé pour le montage de composantes électriques dans la zone à risque d'explosions.

Ne jamais monter / démonter les microrupteurs encastrables sous tension.

L'utilisation dans d'autres secteurs que ceux cités ou la modification du produit par un tiers libère BARTEC de la garantie pour cause de vices et d'autres garanties.

Les règles générales légales en vigueur et autres directives concernant la sécurité du travail, la prévention des accidents et la protection de l'environnement doivent être respectées.

Le microrupteur encastrable doit être utilisé uniquement dans un état propre, non endommagé. Ne pas utiliser les microrupteurs encastrables comme butées mécaniques.

Etant donné que, en présence d'une composante à capsule, l'état des contacts de commutation ne peut pas être vérifié, le commutateur doit être remplacé après tout court-circuit survenu dans le circuit de courant principal.

Identification

Les endroits particulièrement importants de cette notice sont identifiés par un symbole :

DANGER

Le non-respect provoque la mort ou de graves blessures corporelles. Prendre les mesures de sécurité nécessaires.

ATTENTION

Avertissement par rapport à des dommages matériels et préjudices financiers (par ex. perte des droits de garantie, cas de responsabilité civile, etc.).

ATTENTION

Remarques importantes concernant l'évitement d'un comportement préjudiciable.

REMARQUE

Remarques et informations importantes concernant le maniement efficace, rentable et protégeant l'environnement.

Normes respectées

EN 60079-0:2006
EN 60079-1:2007
IEC 60079-0:2004
IEC 60079-1:2007
EN 60947-1 :2007
EN 60947-5-1 :2004
EN 60529 :1991 +A1:2000

Montage et mise en service

ATTENTION

Tous les travaux de montage, démontage, installation et mise en service doivent être effectués exclusivement par du personnel spécialisé.

ATTENTION

Lors de l'installation ou de l'exploitation d'installations électriques protégées contre les explosions, il faut respecter les dispositions en vigueur concernant l'installation et le fonctionnement.

Avant le montage, il faut vérifier le bon état du microrupteur encastrable.

Montage / démontage

ATTENTION

Le microrupteur encastrable doit être installé de façon à être protégé contre l'énergie de choc.

En cas de besoin, les commutateurs installés à l'extérieur doivent être installés dans un boîtier possédant un type de protection suffisant.

Pour le montage, il faut utiliser uniquement des outils appropriés.

Installation

ATTENTION

Lors de l'installation, le brins ne doivent pas être endommagés. Les douilles d'extrémités de brins doivent être fixées avec des outils de serrage appropriés.

Mise en service

Avant la mise en service, il faut vérifier :

- Que l'appareil est correctement installé
- Que l'appareil n'est pas endommagé
- Qu'il n'y a pas de corps étrangers dans la voie de commutation
- Que l'espace de branchement est propre
- Que le branchement est effectué correctement
- Que les brins sont posés correctement
- Que toutes les vis sont bien serrées

REMARQUE

Vous trouverez les types de contacts, l'identification des brins et les variantes d'actionneurs sur la page suivante.

Fonctionnement

DANGER

Le microrupteur encastrable doit être utilisé uniquement dans les limites techniques valables pour lui (voir paragraphes Protection Ex et caractéristiques techniques).

ATTENTION

Le commutateur ne doit pas être modifié techniquement.

Maintenance et élimination des pannes

L'exploitant du microrupteur encastrable doit maintenir celui-ci dans un état correct, l'utiliser dans les règles, le surveiller et le nettoyer régulièrement. Le boîtier d'installation doit être vérifié régulièrement quant à des fissures, dommages.

REMARQUE

Les commutateurs / actionneurs encrassés peuvent être nettoyés à l'air comprimé.

Le microrupteur encastrable est défectueux lorsque l'unité de commutation n'a plus de fonction de commutation ou lorsque l'actionneur n'actionne plus l'unité de commutation. Des commutateurs endommagés ne peuvent pas être réparés. Dans ce cas, le commutateur encastrable doit être remplacé.

Accessoires, pièces de rechange

Il n'y a pas d'accessoires ou de pièces de rechange pour le microrupteur encastrable.

Mise au rebut

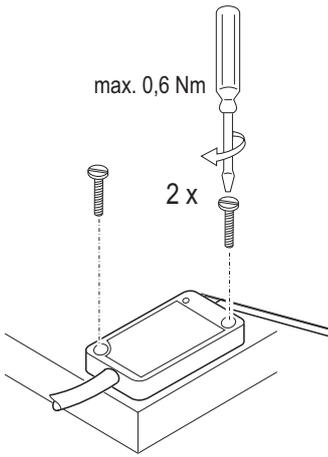
Les composantes du microrupteur encastrable et de l'actionneur contiennent des pièces en métal et en plastique.

Pour la mise au rebut, il faut donc respecter les exigences concernant les déchets électriques (par ex. mise au rebut par une entreprise de mise au rebut homologuée).

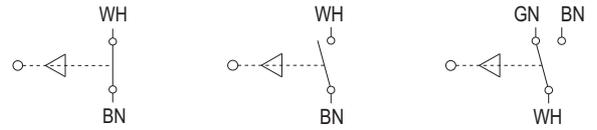
Adresse du service après-vente

BARTEC GmbH
Max-Eyth-Straße 16
D-97980 Bad Mergentheim
Tél. : +49 7931 597-0
Fax : +49 7931 597-119

Montage



Branchement

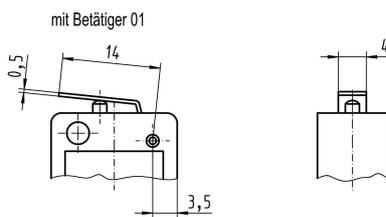


Explications

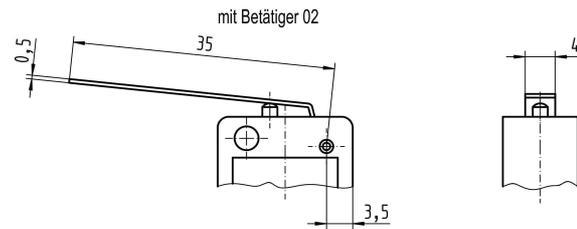
WH = brin blanc
 BN = brin marron
 GN = brin vert

Dimensions des actionneurs

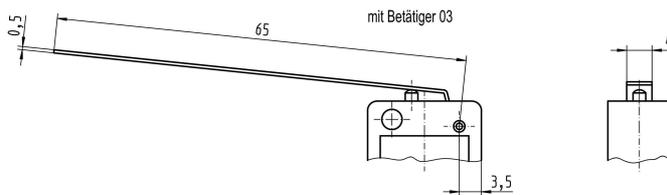
07-1501-xxxx/01



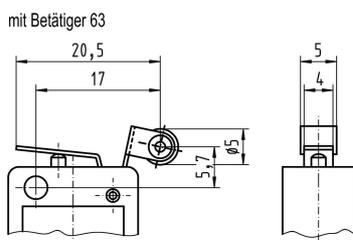
07-1501-xxxx/02



07-1501-xxxx/03



07-1501-xxxx/63



01-1501-7M0001-A-01-BARTEC Werbeagentur-292960F

Erklärung der Konformität
Declaration of Conformity
Attestation de conformité

N° 01-1501-7C0001

BARTEC

BARTEC GmbH
Max-Eyth-Straße 16
97980 Bad Mergentheim
Germany

Wir	We	Nous
BARTEC GmbH,		
erklären in alleiniger Verantwortung, dass das Produkt	declare under our sole responsibility that the product	attestons sous notre seule responsabilité que le produit
Miniatur Einbauschalter	Miniature insert switch	Microrupteur encastrable

Typ 07-1501-..../....

auf das sich diese Erklärung bezieht den Anforderungen der folgenden Richtlinien (RL) entspricht	to which this declaration relates is in accordance with the provision of the following directives (D)	se référant à cette attestation correspond aux dispositions des directives (D) suivantes
ATEX-Richtlinie 94/9/EG	ATEX-Directive 94/9/EC	ATEX-Directive 94/9/CE
EMV-Richtlinie 2004/108/EG	EMC-Directive 2004/108/EC	CEM-Directive 2004/108/CE.
Maschinen-Richtlinie 2006/42/EG	Machinery Directive 2006/42/EC	Directive Européenne de l'Equipment 2006/42/CE
und mit folgenden Normen oder normativen Dokumenten übereinstimmt	and is in conformity with the following standards or other normative documents	et est conforme aux normes ou documents normatifs ci-dessous
EN 60079-0:2006 EN 60079-1:2007	EN 60947-1:2007 EN 60947-5-1:2004	EN 60529:1991+A1:2000
Kennzeichnung	Marking	Marquage

**II 2G Ex d IIC
I M2 Ex d I**

Verfahren der EG-Baumusterprüfung / Benannte Stelle	Procedure of EC-Type Examination / Notified Body	Procédure d'examen CE de type / Organisme Notifié
--	---	--

PTB 98 ATEX 1033 U

0102 PTB, Bundesallee 100, 38116 Braunschweig, D

0044

Bad Mergentheim, den 29.07.2010

Ewald Warmuth
ppa. Ewald Warmuth

Geschäftsleitung / General Manager